الصالون و المؤتمر الدولي الأول للوقاية من الأخطار المهنية

PREVENT EXPO

1er

du 13 au 15 novembre 2017
Palais des expositions
Pins Maritimes -Alger

Salon / congrès international de la prévention des risques professionnels

Communication :

Evaluation des Risques Professionnels, une démarche EXPERTE ??

Evaluation des Risques Professionnels, une démarche EXPERTE ??

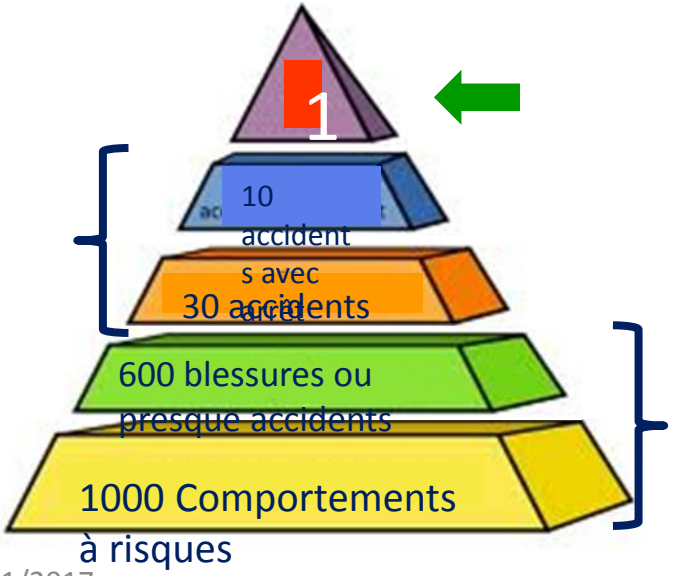

M. Rezki Namous
Enseignant
Institut Algérien du Pétrole
Skikda - Algérie

Objectif

- **L'évaluation et la prévention des risques professionnels font partie des responsabilités de tout chef d'entreprise.**

- **L'objet de cette communication est de montrer de manière simple qu’une démarche de prévention des risques professionnels ne doit pas être l’affaire des seuls techniciens HSE et encore moins des experts.**

Responsabilité de l'employeur

- L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs…
- Les mesures nécessaires, pour être efficaces, doivent être issues des **Ev**aluations de **R**isques **P**rofessionnels (EvRP).

Responsabilité de l'employeur

- Suite à cette évaluation, l'employeur met en œuvre des actions de prévention et de protection suffisantes, ainsi que des méthodes de travail et de production garantissant la préservation de la santé et de la sécurité des travailleurs.
- Il fera de telle façon que ces actions soient intégrées dans l'ensemble des activités de son établissement et à tous les niveaux de son encadrement.

Qu’est-ce que l’**EvRP**
Evaluation des **R**isques **P**rofessionnels

Empruntons la définition à un article de l’INRS :

> **L'évaluation des risques professionnels (EvRP) consiste à identifier les risques** auxquels sont soumis les salariés d'un établissement, en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles. Elle constitue **l'étape initiale de toute démarche de prévention en santé et sécurité au travail**

Qu’est-ce que l’**EvRP**
Evaluation des **R**isques **P**rofessionnels

L'EvRP est une démarche structurée dont les résultats sont formalisés. L'EvRP est mise à la disposition des salariés, des membres du CHSCT, des délégués du personnel, du médecin du travail, de l'inspecteur du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale ainsi que des inspecteurs de la radioprotection

Quelques termes à mettre en lumière

Définition : Risque, danger, exposition ?

Le danger : est la propriété intrinsèque d'un produit, d'un équipement, d'une situation susceptible de causer un dommage à l'intégrité mentale ou physique du salarié.

On parle aussi d'un potentiel à provoquer un dommage

Le risque : le risque est **la possibilité d'une rencontre entre l'homme (ou cible) et un danger auquel il est exposé.**

Quelques termes à mettre en lumière

D’où les 2 composantes qui caractérisent le risque :

- La **probabilité** de la survenance d’un dommage liée à la fréquence d’exposition et/ou la durée d’exposition au danger et la probabilité d’apparition du phénomène dangereux,
- La **gravité** du dommage.

Le dommage est un évènement non souhaité.

Principes généraux de prévention

Pour mettre en place une démarche de prévention, il est nécessaire de s’appuyer sur les **neuf grands principes généraux** qui régissent l’organisation de la prévention.

1. **Éviter les risques, c'est supprimer le danger ou l'exposition au danger**.
2. **Évaluer les risques**, c'est apprécier l’exposition au danger et l’importance du risque afin de prioriser les actions de prévention à mener.
3. **Combattre les risques à la source**, c'est intégrer la prévention le plus en amont possible, notamment dès la conception des lieux de travail, des équipements ou des modes opératoires.
4. **Adapter le travail à l'Homme**, en tenant compte des différences interindividuelles, dans le but de réduire les effets du travail sur la santé.

Principes généraux de prévention

5. **Tenir compte de l'évolution de la technique**, c'est adapter la prévention aux évolutions techniques et organisationnelles.
6. **Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins**, c'est éviter l'utilisation de procédés ou de produits dangereux lorsqu'un même résultat peut être obtenu avec une méthode présentant des dangers moindres.
7. **Planifier la prévention** en intégrant technique, organisation et conditions de travail, relations sociales et environnement.
8. **Donner la priorité aux mesures de protection collective** et n'utiliser les équipements de protection individuelle qu'en complément des protections collectives si elles se révèlent insuffisantes.
9. **Donner les instructions appropriées aux salariés**, c'est former et informer les salariés afin qu'ils connaissent les risques et les mesures de prévention.

MAÎTRISE DU RISQUE

EXEMPLE DE PROCESSUS D ’APPARITION D ’UN DOMMAGE

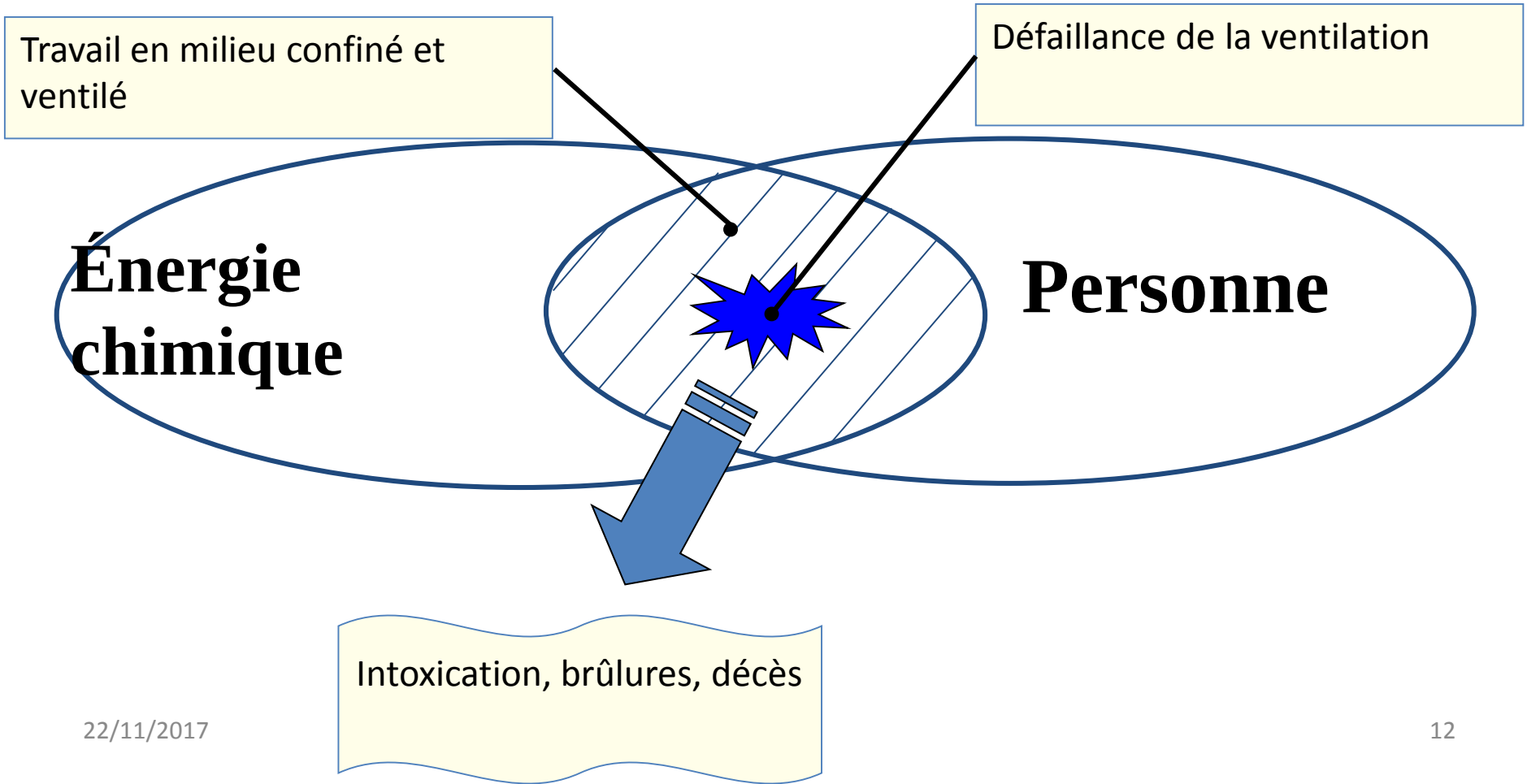

MAÎTRISE DU RISQUE

ÉVITER L'APPARITION DES DOMMAGES

Identifier les situations dangereuses et les évènements déclencheurs pour les limites de la situation de travail

Mettre en œuvre la démarche préconisée par la norme EN 292

Démarche préconisée par l ’EN 292

❶ Éviter les risques (supprimer)

Personne

Démarche préconisée par l ’EN 292

❶ Éviter les risques (supprimer)

Phénomène dangereux

Démarche préconisée par l ’EN 292

❶ Minimiser les risques

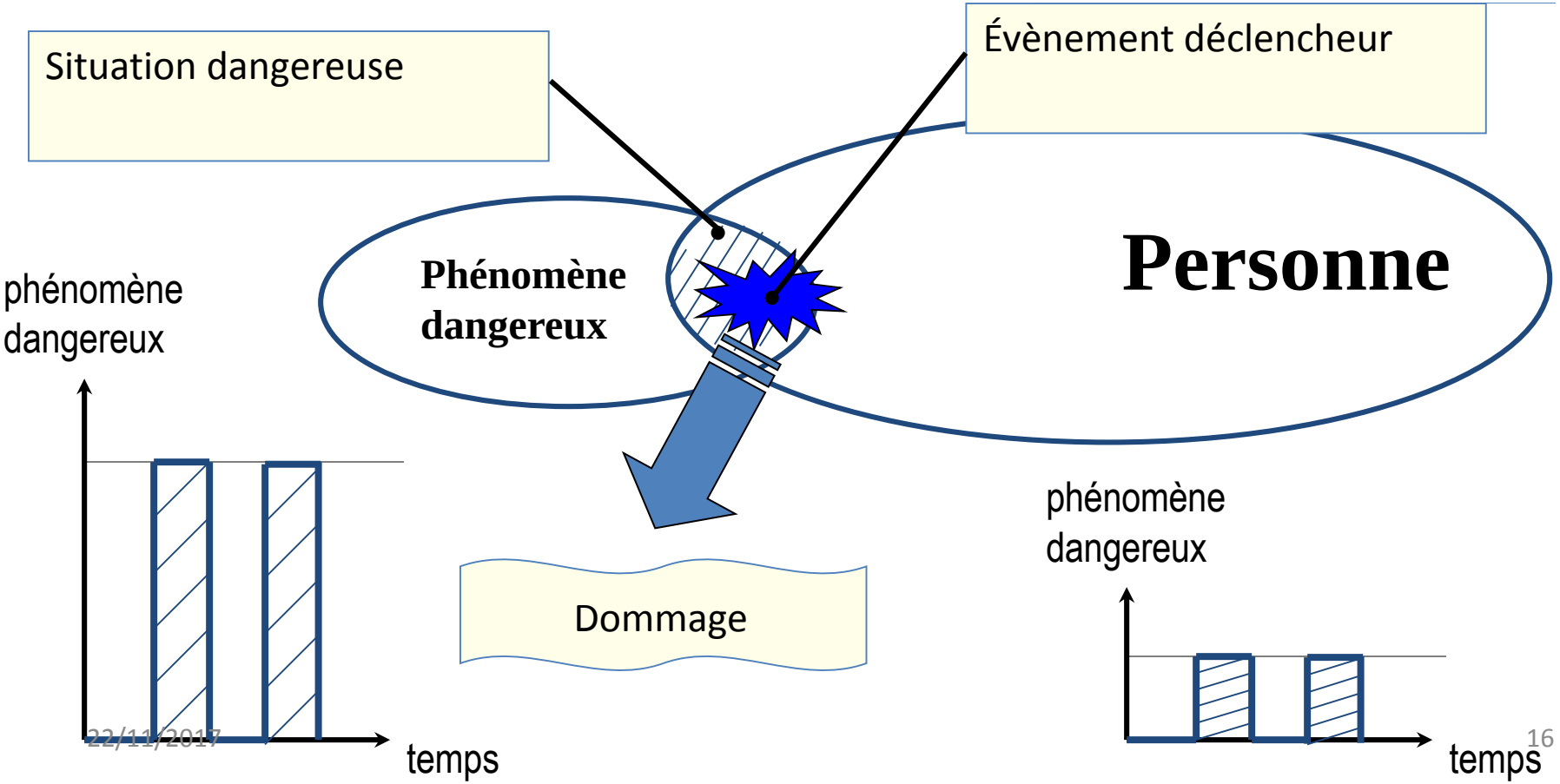

Démarche préconisée par l ’EN 292

❶ Minimiser les risques

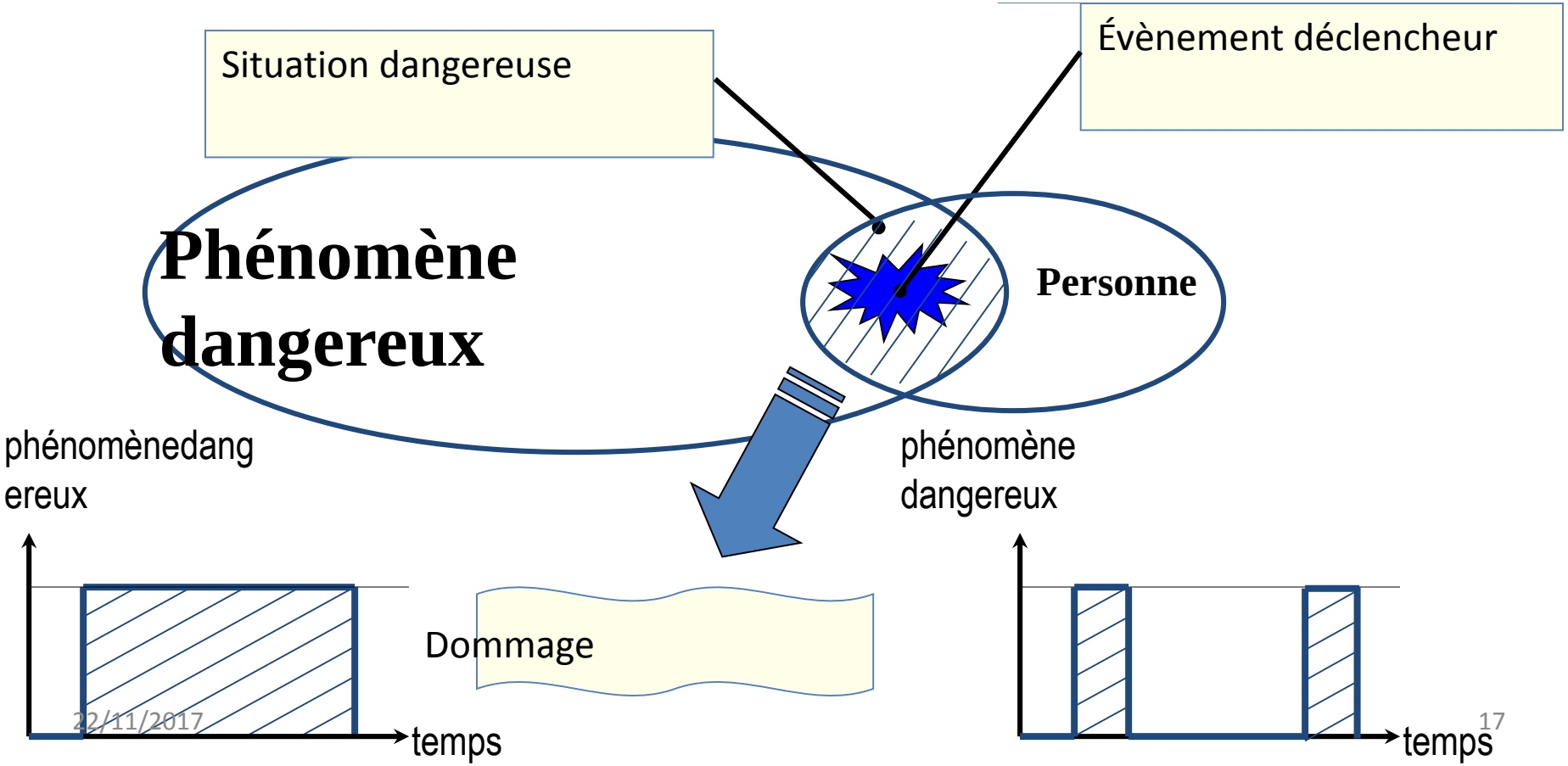

Démarche préconisée par l ’EN 292

❷ Protéger contre les risques

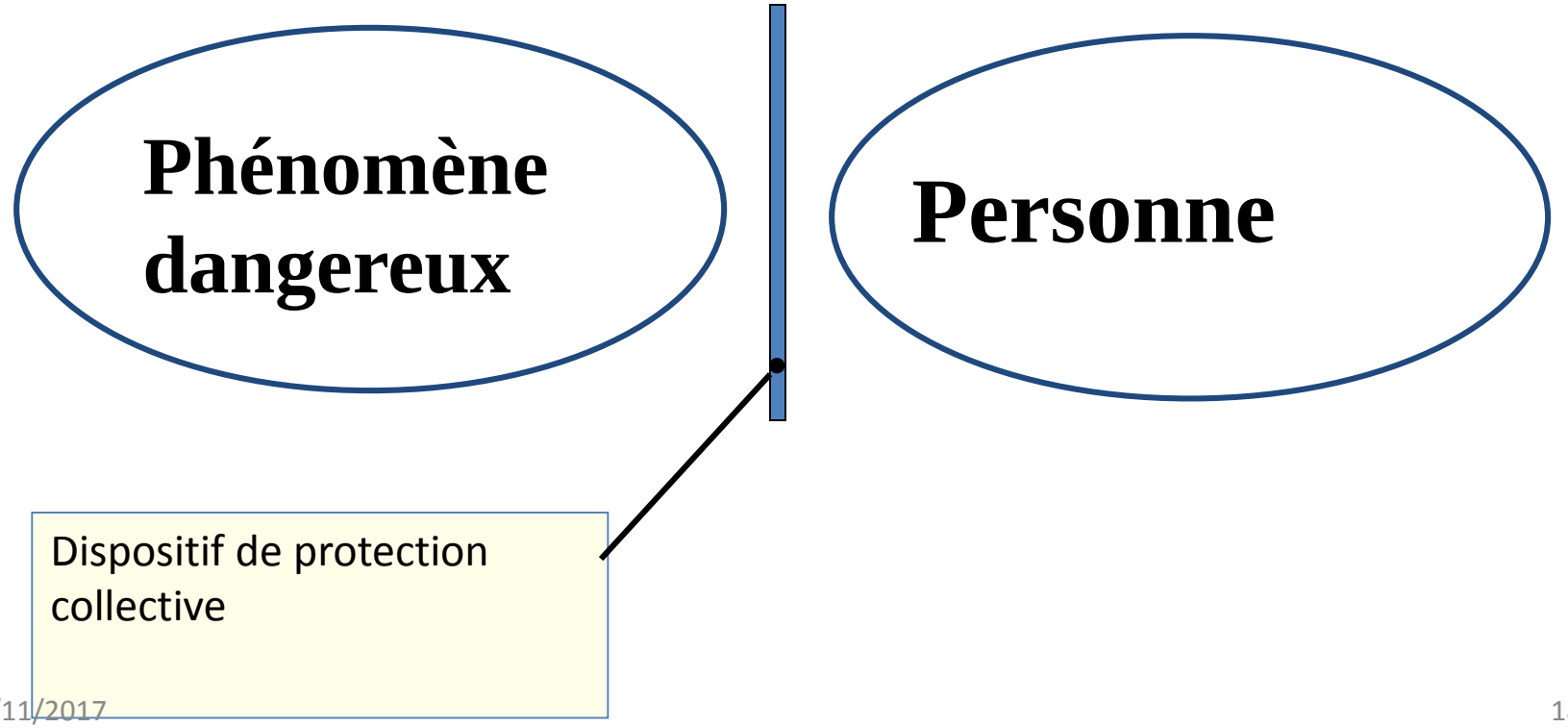

Démarche préconisée par l ’EN 292

❷ Protéger contre les risques

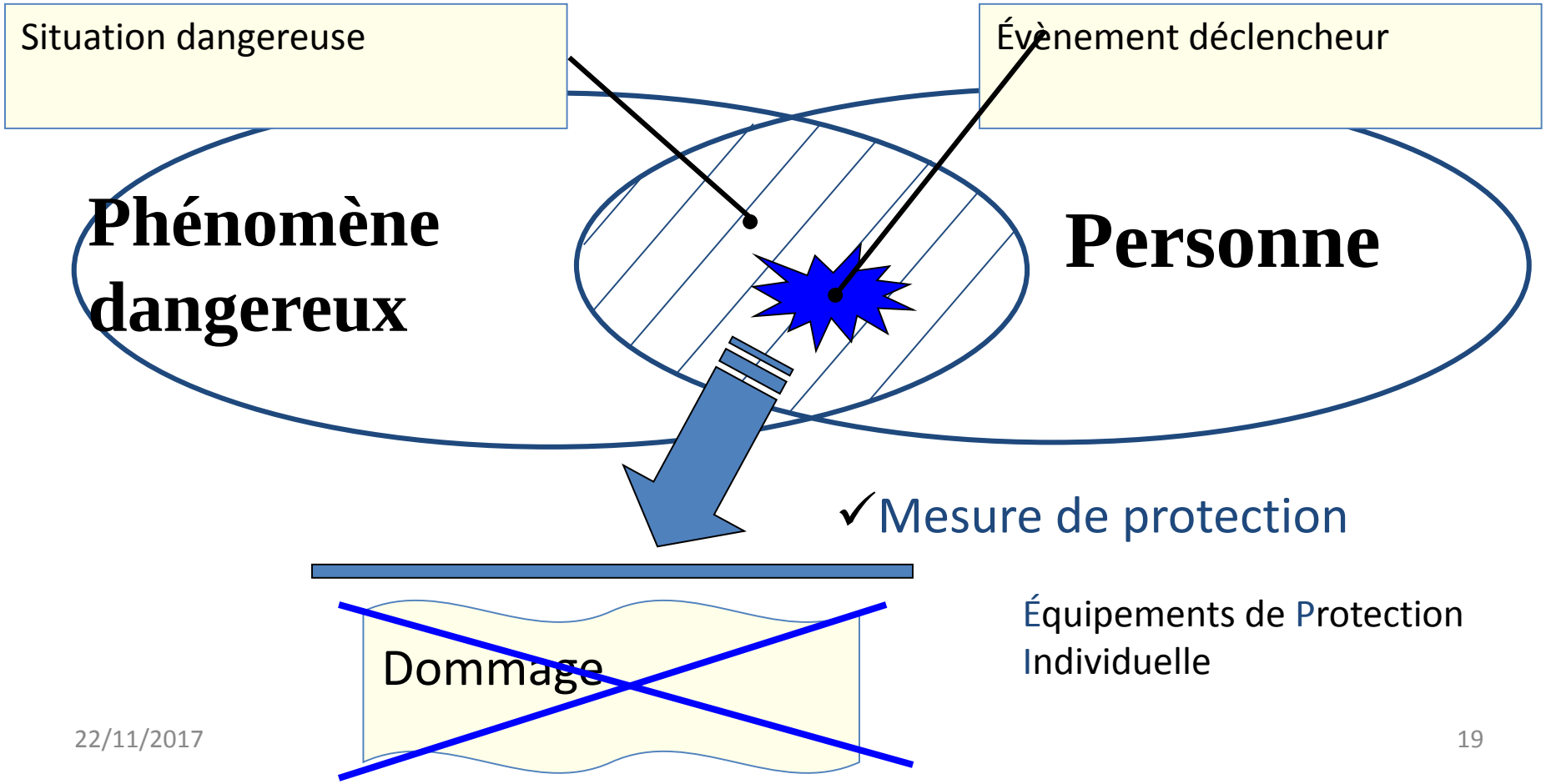

Équipements de Protection Individuelle

Démarche préconisée par l ’EN 292

❸ Informer et avertir

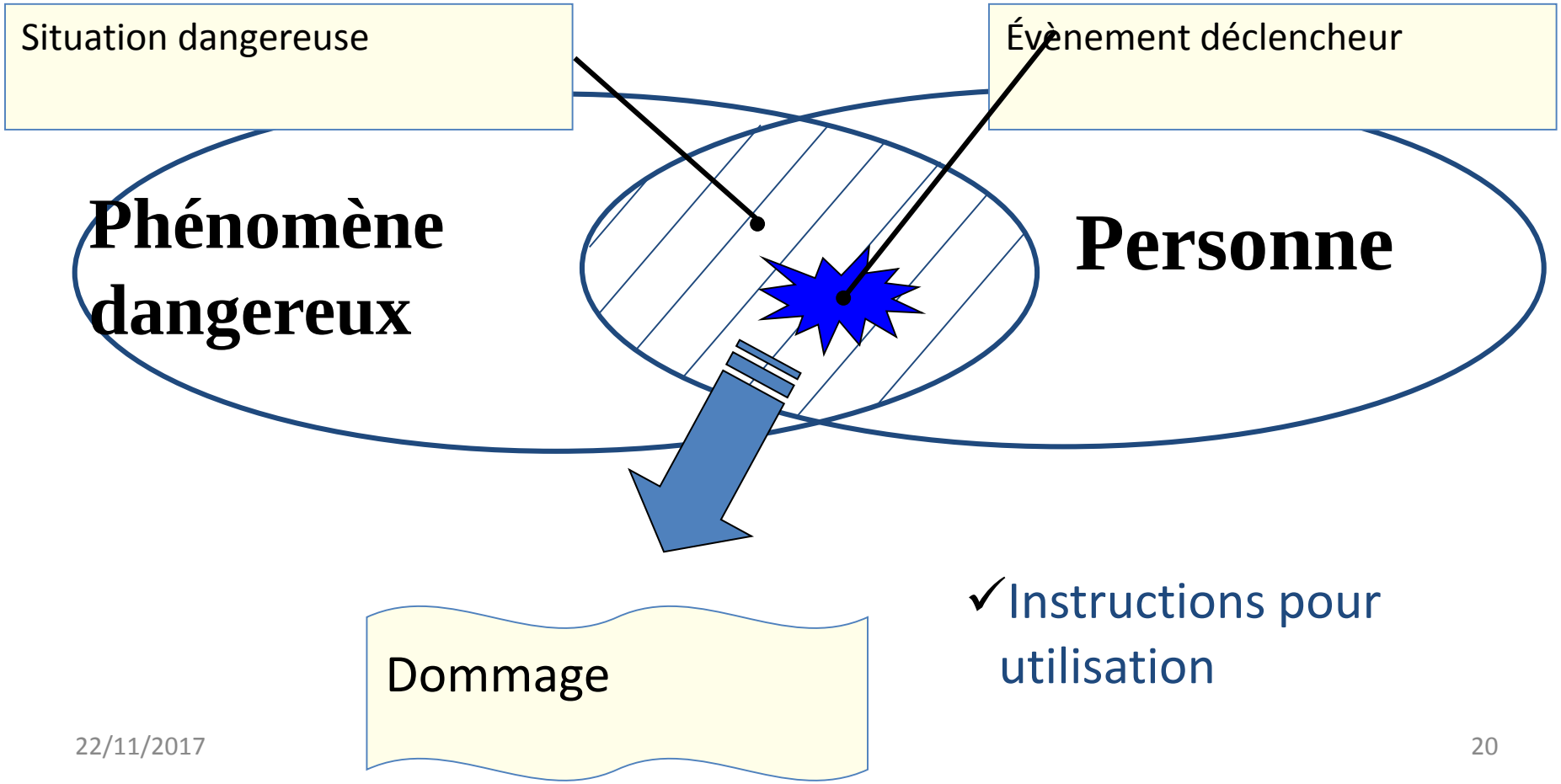

✓ Instructions pour utilisation

Démarche pour la réalisation de l'EvRP

L'évaluation des risques professionnels se déroule en une série d'étapes logiques mettant en œuvre divers outils. La réglementation oblige à la réalisation, mais ne préconise aucun moyen pour la mise en œuvre.

La pratique et l'expérience recommandent que l'évaluation soit conduite selon une démarche en quatre étapes qui s'appuient sur des principes, facteurs indispensables de réussite.

L'évaluation est une phase de la démarche de prévention

la démarche de prévention

Phase d'évaluation

Identifier analyser

Classer

Proposer

Phase de gestion

Décider

les étapes de l'évaluation des risques professionnels

préparer	Créer un groupe de travail	
identifier	Contrôles/vérifications	Questionnaires, « check-lists », grilles, audits
	Méthodes ergonomiques	Entretiens, observations, études documentaires, mesures
	Méthodes sécurité des systèmes (inductives ou déductives)	Guides techniques
classer	Méthodes sécurité des systèmes	Outils probabilistes (exemple : pour évaluer la fréquence, utilisation d'une technique de description graphique des défaillances successives et calculs des probabilités)
	Méthodes de hiérarchisation simplifiées	Matrice Probabilité/Gravité (Risque = P×G)
proposer	Groupe de travail	Outils d'aide à la décision (critères pour se positionner par rapport au niveau de risque) Groupe de résolution de problèmes

MÉTHODES OUTILS

L'EvRP est l'affaire de spécialistes??

- Comme on le voit dans la diapo précédente il y a une phase d'identification de risques et une phase de classification de risques (estimation) pour parvenir à une grille de criticité pour se positionner par rapport au niveau de risque.
- **La question est : quelles méthodes et quels outils doit-on utiliser?**

L'EvRP est l'affaire de spécialistes??

Pour la phase d'identification on peut utiliser plusieurs méthodes:

- APR (Analyse Préliminaire des Risques)
- Check-list
- Réaliser une enquête préalable
- Recueillir de l'information à partir de questionnaire
- Recueillir de l'information de manière participative
- …

L'EvRP est l'affaire de spécialistes??

- Ou bien encore:

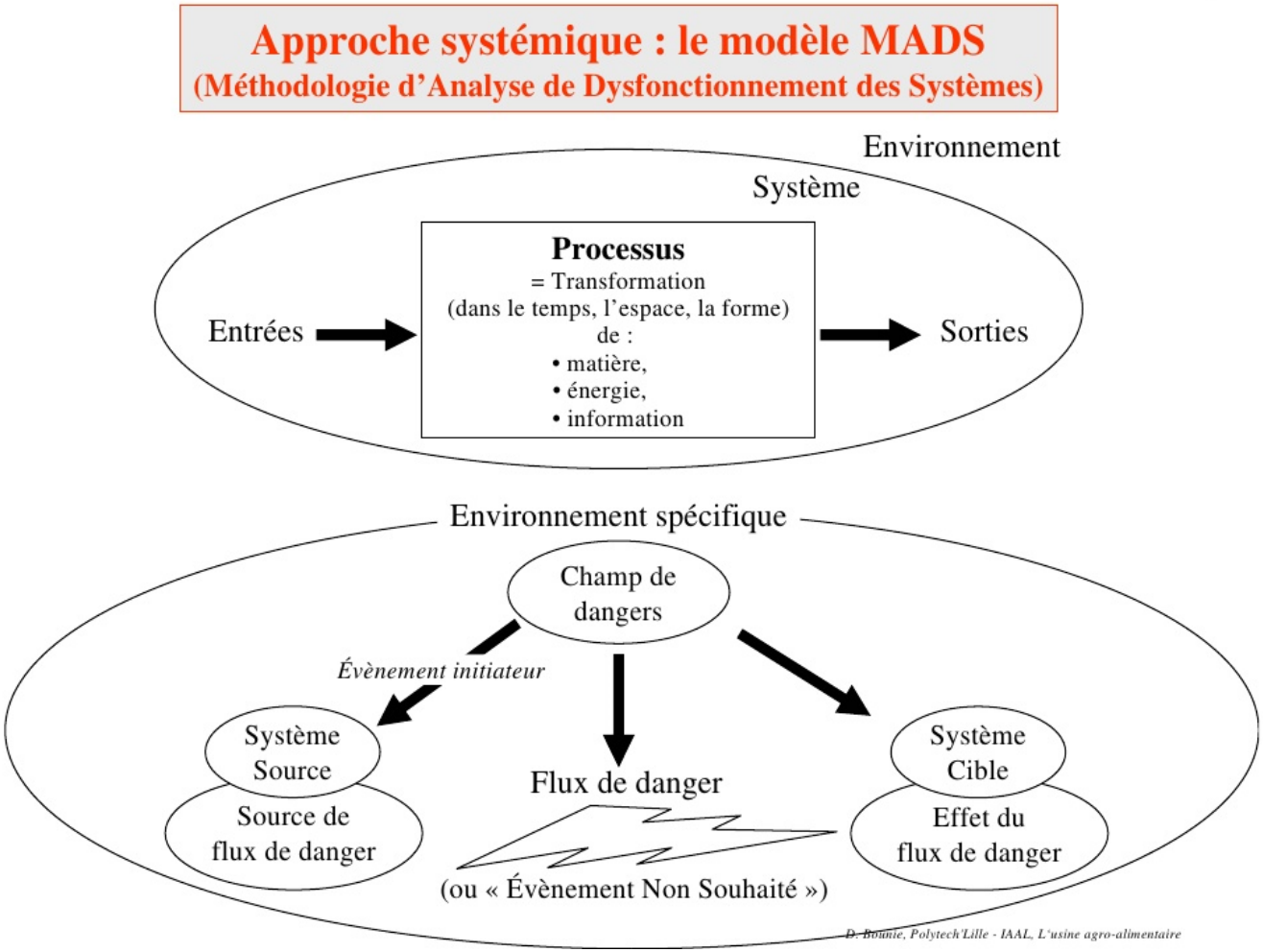

L'EvRP est l'affaire de spécialistes??

- Le classement des risques identifiés:

Généralement basé sur le modèle:

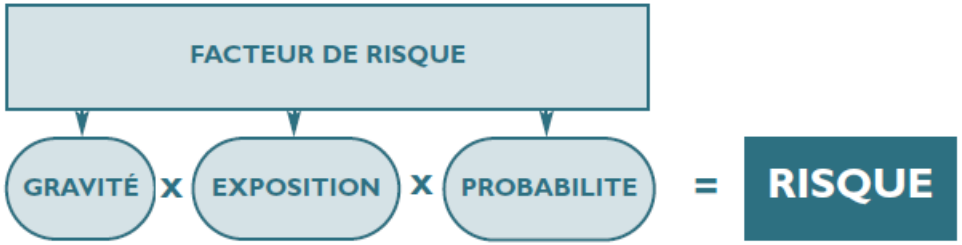

Mais il en existe de plus sophistiqué

L'EvRP est l'affaire de spécialistes??

- Pour se positionner par rapport au niveau de risque : la grille de criticité

Actions immédiates

Actions à terme

Niveau à maintenir

			Gravité			
			Incident	Mineure	Grave	Irréversible
			1	2	3	4
Probabilité	Improbable	1	C	C	C	B
	Rare	2	C	C	B	A
	Occasionnel	3	C	B	A	A
	Elevée	4	B	A	A	A

L'EvRP est l'affaire de spécialistes??

- Avec des niveaux de probabilité:

NP : Niveau de Probabilité

- **NP1:** Improbable
- **NP2:** Rare
- **NP3:** assez fréquent
- **NP4:** Fréquent,
- **NP5:** Très fréquent

L'EvRP est l'affaire de spécialistes??

- et des niveaux de gravité:

NG : Niveau de gravité

- **NG1:** Peu d'atteinte à la santé,
- **NG2:** Atteinte réversible sérieuse,
- **NG3:** Atteinte irréversible sans aggravation,
- **NG4:** Atteinte irréversible avec détérioration,
- **NG5:** Mort sur le coup.

L’EvRP est l’affaire de spécialistes??

La participation des travailleurs à l’EvRP est primordiale.

C’est lorsque les travailleurs se sentent concernés et qu’ils sont les acteurs de leur propre prévention et protection que la démarche à toutes les chances de réussir.

Si le salarié estime que c’est une question de spécialistes, il se désintéressera et on perdra son apport précieux à la démarche.

L’EvRP est l’affaire de spécialistes??

- Il est préférable que les entreprises qui se lancent (ou celles qui ont échoué) dans la démarche de l’EvRP (re)commence avec des méthodes simples qui lui permettrons d’avoir une bonne assise avec une relation participative des travailleurs

L'EvRP est une l'affaire simple

- Pour cela on peut utiliser le tableau suivant:

Source de danger	Mesures de sécurité existantes	P	G	R	Mesures de sécurité préconisées	P	G	R	Observation(s)

L'EvRP est une l'affaire simple

- Qui pourra devenir lorsqu'il aura été adopté

Source de danger	Scénario d'accident possible	Mesures de sécurité existantes		P	G	R	Mesures de sécurité préconisées	P	G	R	Observation(s)
		Prévention	Protection								

L'EvRP est une l'affaire simple

- Concernant la grille de criticité elle sera elle aussi simplifiée

Niveaux	G1: peu grave	G2: grave	G3: très grave
Probable			
Peu probable			
Très probable			

L’EvRP est une l’affaire simple

- Pour l’identification des sources de dangers les check-list existent en grand nombre, il suffit de choisir (sur internet par exemple) ceux qui se rapprochent le plus de la profession et de les adapter au fur et à mesure

L'EvRP est une l'affaire simple

- Je terminerai par conseiller une méthode qui prône la gradualité dans la démarche de l'EvRP est qui la méthode SOBANE:

Screening **OB**servation **AN**alyse **E**xpert

Screening : Dépistage

MERCI DE VOTRE ATTENTION